



28 d, rue de la Rotonde - 25000 BESANÇON

Contacts : 03 81 50 60 07 - 06 68 50 91 62

chaprais@gmail.com - vivreauxchaprais.canalblog.com - www.chaprais.fr

PDU – OBSERVATIONS DE « VIVRE AUX CHAPRAIS »

Dans la présentation du projet, plusieurs points ont retenu notre attention.

- 1. Tout d’abord, les questions de stationnement page 36, points 4-2-7.

Il est indiqué en effet : « Dans la couronne, les problèmes en matière de stationnement sont liés à de l’arrêt minute en relation avec les commerces et le manque local de places de stationnement »

Cette observation vaut pour le quartier des Chaprais. D’ailleurs le maire de Besançon, Président de la CAGB, a inscrit dans son programme électoral l’étude de places de stationnement minute. Une expérience en cours, rue de la Madeleine à Besançon, devant la charcuterie Bonet, semble donner toute satisfaction.

Nous ne retrouvons pourtant aucune proposition concrète dans l’action N° 12 sur le stationnement.

Aussi, nous souhaitons qu’une mention spéciale soit inscrite concernant la mise en place du stationnement minute rue de Belfort , dans sa partie basse commerciale, ainsi que rue de la Mouillère.

- 2. La marche à pied :

S’il est évoqué le rôle prépondérant des piétons dans les déplacements, page 37, point 4-2-8-1 et donc la volonté « d’assurer aux piétons un bon confort et une bonne sécurité en leur offrant des conditions de déplacement adéquates », nous ne retrouvons pas de points concrets dans l’action 14 « Promouvoir la marche à pied dans l’agglomération » pour le quartier des Chaprais.

Nous demandons donc que ces itinéraires piétons conduisant au centre ville soient réétudiés et qu’en particulier soit mieux sécurisé le passage avenue Denfert Rochereau / Pont Denfert Rochereau, qui doit être franchi en 4 fois, avec des points de stationnement pour piétons insuffisants quant à leur espace et leur sécurisation. De même nous demandons que soit revue la problématique du passage du Pont de la République où les flux des vélos et piétons sont mélangés.

- 3. L’usage du vélo est évoqué p. 37 au point 4-2-8-2

Il est noté « le manque de sécurité dans la pratique d’aménagements cyclables, encore aujourd’hui discontinus ».

Cette observation se vérifie sur un grand axe comme la rue de Belfort qui ne dispose par d’une bande cyclable en continu.

Et nous ne retrouvons aucune mention précise, à ce sujet, dans l’action N° 13 « Encourager la pratique cyclable ».

.../...

.../...

- **4. Le bruit :**

Page 40 du projet sont évoquées les nuisances sonores concernant les grandes pénétrantes, dont la rue de Belfort, et la voie ferrée principale. N'est pas évoquée la voie ferrée dite d'Auxon qui relie la gare Viotte à la gare Franche-Comté TGV, ligne électrifiée mais dont les navettes TER fonctionnent au diesel. Les relevés réglementaires des nuisances sonores effectués par RFF démontrent, entre autres, un problème au niveau du virage conduisant à la voie ferrée principale. Des travaux devaient être entrepris et sauf erreur de notre part, ils n'ont toujours pas été effectués.

Nous ne retrouvons aucune action concrète concernant la lutte contre le bruit.

De même que ne sont pas évoquées les perspectives des déplacements t ram/train joignant le centre ville à des villes périphériques à l'agglomération.

- **5. Le réseau viaire Nord Est :**

L'action 18 prévoit de « poursuivre la réflexion sur l'évolution du réseau viaire Nord Est » : s'agit-il là d'une reprise du projet de liaison rue de Vesoul/rue de Belfort, le long de la voie ferrée qui était programmé dans l'ancien PDU ? Et si oui, comment les riverains impactés par ce projet, seront consultés ?

- **6. Les observations de quatre conseils syndicaux de _ copropriétés :**

L'Ariane, le Saint-Nicolas, le Domaine des Aquarelles et les Jardins de Vésontio vous ont fait parvenir un certain nombre de remarques concernant leur secteur.

Nous nous associons à leur démarche et soutenons totalement leurs observations.

Besançon Le 06 Octobre 2014
Pour le bureau de « VIVRE AUX CHAPRAIS »
Le Président,

J.Claude Goudot.